



AP/Carte-J(2025)PV53_FR

Accord partiel sur la mobilité des jeunes par la Carte Jeune 53e réunion du Conseil de Coordination

**Mercredi 12 mars 2025
14h00-16h00 CET**

**Centre européen de la jeunesse de Strasbourg
HYBRIDE
Salle 3.1 et en ligne**

RAPPORT

1. Ouverture de la réunion

La réunion est ouverte par Miguel Perestrello, Président du Conseil de Coordination pour 2025. La liste des participants figure en annexe.

2. Adoption de l'ordre du jour

[AP/Carte-J\(2025\)OJ53](#), [ordre du jour annoté](#)

Le Conseil de Coordination adopte l'ordre du jour de la présente réunion tel qu'il figure dans le document AP/Carte-J(2025)OJ53.

3. Adoption du rapport de la 52^e réunion du Conseil de Coordination

[AP/Carte-J\(2024\) PV52](#)

Le Conseil de Coordination adopte le rapport de sa 52^e réunion tel qu'il figure dans le document AP/Carte-J(2024)PV52.

4. Tour de table sur les développements nationaux dans le domaine de la mobilité des jeunes et des programmes de carte jeunes, s'il y a eu des développements majeurs depuis la dernière réunion

Quelques membres du Conseil de Coordination font le point sur les développements récents concernant la mise en œuvre des politiques de mobilité des jeunes et/ou du programme de la Carte Jeunes au niveau national. La Carte Jeunes de Navarre a permis à deux titulaires de la carte de faire partie du «jury des jeunes» du prochain Festival international du film documentaire PUNTO DE VISTA de Navarre, qui se tiendra à Pampelune du 24 février au 1er mars 2025.

Le Carnet Jove d'Andorre a récemment célébré son 35^e anniversaire, marquant une étape importante dans le soutien aux jeunes du pays. Depuis sa création en 1988, cette initiative est devenue un outil essentiel pour la jeunesse andorrane, comptant plus de 9 900 utilisateurs actifs.

5. Perspectives d'extension de l'Accord Partiel

Le Directeur d'EYCA note qu'aucun développement majeur n'était intervenu à cet égard depuis la dernière réunion du Conseil de Coordination du 12 novembre 2024, soit depuis trois mois.

6. Point sur la mise en œuvre du programme d'activités 2025 et sur la coopération avec d'autres Accords Partiels [AP/Carte-J\(2025\)](#)¹

Le Conseil examine la mise en œuvre du programme de travail 2025 de l'Accord Partiel, en particulier:

- l'atelier sur la coopération «**La perspective des jeunes en action: les Accords Partiels du Conseil de l'Europe après le Sommet de Reykjavik**», le 12 mars 2025, EYCS (voir point 7);
- la préparation d'une **synthèse des résultats et des réalisations des activités menées dans le cadre de l'Accord Partiel au cours des douze dernières années**, depuis le lancement du programme de travail en 2013, avec la possibilité de présenter des conclusions lors de réunions appropriées qui seront organisées dans le cadre de la Conférence européenne des Ministres chargés de la jeunesse (7-9 octobre 2025, Malte); l'appel à candidatures pour la sélection du chercheur a été lancé et une équipe de recherche a été sélectionnée; une première réunion préparatoire a été fixée au 20 mars 2025.
- la **prochaine session du séminaire «Walk the Talk» dans le cadre du 14^e Forum annuel des Itinéraires culturels** du Conseil de l'Europe, en coopération avec l'Accord Partiel élargi sur les itinéraires culturels (EPA). Comme en 2024, l'objectif de cette activité était de renforcer l'implication des jeunes et des organisations de la Carte Jeunes dans le développement et la promotion des Itinéraires culturels, ainsi que de renforcer le soutien des ministères chargés de la jeunesse dans ces processus (Cappadoce, Türkiye, 22-24 octobre 2025).

La première réunion préparatoire en ligne avec les interlocuteurs de l'EPA s'est tenue le 3 mars 2025, avec la participation du Président et de la Vice-Présidente du Conseil de Coordination, du directeur d'EYCA, d'un représentant de l'ANIJ et du président du Conseil d'administration de l'EPA, avec le soutien des secrétariats des deux Accords Partiels. Les représentants de l'EPA ont fait part des récents changements de personnel au sein de l'EPA et de pénuries de personnel et de ressources financières limitées. La jeunesse ne figurait pas parmi les thèmes centraux du prochain Forum annuel. Les représentants de l'EPA ont estimé que les questions relatives aux paysages et au tourisme ne semblaient pas se prêter à la participation des jeunes.

Lors de cette réunion, la Vice-Présidente du Conseil de Coordination a attiré l'attention sur la Déclaration de Reykjavik du 4^e Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement, qui prescrit à tous les organes du Conseil de l'Europe d'intégrer une perspective jeunesse dans leurs activités, et a estimé que l'expérience de 2024 était pionnière en ce sens et constituait une base pour la coopération future.

La présidente du Conseil d'administration de l'EPA – hôte du Forum – a demandé au Directeur d'EYCA de discuter avec le représentant turc du CDEJ des points suivants:

a) l'intérêt du ministère de la Jeunesse et des Sports de Türkiye à établir des contacts et une coopération en vue de cet éventuel événement conjoint (séminaire «*Walk the Talk*»/Forum annuel) avec le ministère de la Culture et du Tourisme de Türkiye, et

b) d'un éventuel soutien financier du ministère de la Jeunesse et des Sports pour les repas et l'hébergement des participants au séminaire du APMJ (les frais de déplacement, d'animateur, de rédacteur de rapport et d'intervenants étant pris en charge, comme d'habitude, par le APMJ/EYCA).

Le Conseil de Coordination examine ces points et parvient à la conclusion que la discussion proposée avec le représentant du ministère de la Jeunesse et des Sports de Türkiye était délicate, étant donné que la Türkiye n'était pas partie à l'Accord Partiel sur la mobilité des jeunes par la Carte Jeunes, et qu'une activité, bien qu'elle ait fait l'objet d'une discussion préliminaire avec la Présidente du Conseil d'administration de l'EPA lors de la réunion du Conseil de Coordination du 12 novembre 2024, ne pouvait être planifiée sur des bases fragiles. En conséquence, le Conseil de Coordination convient de remplacer cet événement par un événement promotionnel lié à la recherche susmentionnée lors de la prochaine Conférence des Ministres chargés de la jeunesse qui se tiendra à Malte les 8 et 9 octobre 2025, et de trouver un nouveau format pour poursuivre l'évolution des liens entre les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe et l'Accord Partiel sur la mobilité des jeunes par la Carte Jeunes.

En ce qui concerne la coopération avec d'autres Accords Partiels en 2025 outre l'EPA, Liliya Elenkova, l'actuelle Vice-Présidente, et Manel Sanchez, Directeur d'EYCA, ont pris part à la **table ronde du petit-déjeuner sur le thème «Les femmes dans le sport»** le 7 mars 2025 à Strasbourg, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des droits des femmes, organisée par l'Accord Partiel sur le sport (APES). Ils ont apporté une perspective jeunesse aux débats, ainsi que des points de vue sur la mobilité des jeunes et l'accès aux droits.

Une autre contribution concerne la coopération avec l'Accord Partiel «Groupe Pompidou» pour la **composition d'un jury en vue du Prix de la prévention du Groupe Pompidou 2025**: deux candidats issus du Panel des jeunes d'EYCA ont posé leur candidature. Ce Prix de la prévention a permis d'impliquer les jeunes dans la recherche de solutions aux problèmes sociaux, ce qui constitue un moyen efficace de les résoudre. Le Prix a encouragé la participation active des jeunes à la prévention de la consommation de drogues et des comportements addictifs, a soutenu les projets lauréats dans leur développement et leur visibilité, et a favorisé l'engagement de la société civile et des groupes cibles dans les efforts de prévention.

7. Retour d'expérience sur l'atelier «La perspective des jeunes en action: les Accords Partiels du Conseil de l'Europe après le Sommet de Reykjavik» consacré à la coopération [AP/Carte-J\(2024\)9 \(pour information\)](#)

Dans le prolongement de la «Discussion stratégique sur la coopération entre l'Accord Partiel sur la mobilité des jeunes et d'autres Accords Partiels du Conseil de l'Europe dans le cadre de la perspective jeunesse» qui s'est tenue lors de la 52^e réunion du Conseil de Coordination (12 novembre 2024) et conformément au programme de travail 2025 de l'Accord Partiel, un atelier sur le thème «La perspective des jeunes en action» a été organisé à Strasbourg en marge de la réunion du Conseil le 12 mars 2025. Les évaluations suivantes ont été présentées oralement par les participants à l'issue de l'atelier:

- « - une formidable impulsion pour un nouveau développement;
- une idée très bien organisée et intéressante de réunir les Accords Partiels;

- une bonne organisation, une équipe formidable, de bonnes méthodes d'approche, une atmosphère accueillante, des présentations utiles avec les représentants des Accords Partiels;
- félicitations pour avoir identifié d'importantes opportunités de partenariat, encouragement à poursuivre dans cette voie, et ensemble nous pouvons identifier les mesures concrètes pour renforcer le lien entre la jeunesse et le sport;
- des réunions très productives;
- c'était productif, instructif, dynamique: sur une échelle de 0 à 5, je donne 5
- merci! J'ai vraiment apprécié l'aide de la facilitatrice; ce serait bien d'être mis en relation avec un pair pour faire le point plus tard;
- motivant et inspirant;
- continuez à faire participer les jeunes, merci;
- il y avait tellement de parties prenantes qu'il était difficile d'identifier les objectifs et les priorités sur lesquels se concentrer;
- très bien animé et de nombreuses occasions d'échanger;
- une occasion extraordinaire de découvrir de nouvelles choses;
- merci pour tous les efforts déployés pour que cela se réalise.

Le Conseil se déclare très satisfait des résultats de ce format innovant et perçoit de façon très claire la nécessité de poursuivre dans cette voie afin d'élaborer un certain nombre de propositions concrètes de coopération avec les Accords Partiels présents à l'atelier (l'absence de l'Accord Partiel sur les Itinéraires culturels est regrettée) et, à un stade ultérieur, et d'explorer les possibilités avec des Accords Partiels tels que le Centre Nord-Sud, l'Accord EUR-OPA sur les risques, EURIMAGES, etc.

Cette tendance soulève néanmoins des questions d'ordre financier. Tout d'abord, les futurs partenaires devraient investir une partie de leurs ressources dans des activités conjointes. D'autre part, il faudrait revoir le mode de financement actuel de l'Accord Partiel sur la mobilité des jeunes par les États membres: les taux de contributions annuelles ridiculement bas, même si les États membres étaient disposés à contribuer davantage, ne permettraient pas la croissance des activités de l'Accord Partiel et ne correspondraient pas à l'importance du travail de l'Accord Partiel ni à son rôle moteur pour intégrer la perspective jeunesse dans les travaux d'autres Accords Partiels du Conseil de l'Europe, conformément à la Déclaration de Reykjavik. Le Conseil de Coordination estime nécessaire d'étudier cette question en détail lors de sa prochaine réunion en vue de formuler des propositions pertinentes.

8. Évolutions récentes et à venir au sein d'EYCA – point oral

Le Directeur d'EYCA informe le Conseil de Coordination des évolutions récentes et à venir de son organisation. La prochaine Conférence d'EYCA et son Assemblée Générale se tiendront à Pristina, au Kosovo¹, du 24 au 26 juin 2025. Au cours du mois de juin, les groupes régionaux d'EYCA se réuniront comme suit:

Groupe 1 (Andorre, France, Portugal, Espagne via ses régions): en Espagne;
Groupe 2 (Bulgarie, Roumanie, République tchèque, Géorgie, Pologne): en République tchèque;
Groupe 3 (Allemagne, Autriche, Luxembourg, Pays-Bas, Slovaquie, Belgique): en Allemagne;
Groupe 4 (pays baltes, pays nordiques et Royaume-Uni): en Écosse;
Groupe 5 (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Monténégro, Macédoine du Nord, Kosovo, Serbie, Slovénie, Malte, Chypre, Italie): en Albanie.

¹ Toute référence au Kosovo dans le présent texte, qu'il s'agisse du territoire, des institutions ou de la population, doit être comprise dans le plein respect de la résolution 1244 du Conseil de Sécurité des Nations Unies et sans préjudice du statut du Kosovo.

Actuellement, EYCA vote sur l'acceptation de l'Agence Nationale de Moldavie en tant que membre d'EYCA dans le pays. Cela revêtira une importance particulière, la Moldavie étant partie à l'Accord Partiel sur la mobilité des jeunes par la Carte Jeunes. Parallèlement, des discussions sont en cours avec l'Arménie, le Kazakhstan, la Suède, la Finlande, l'Angleterre, le Pays de Galles et Saint-Marin en vue d'avoir un membre dans chacun de ces pays.

EYCA sera présente à la Convention européenne sur le travail de jeunesse à Malte du 27 au 29 mai 2025 en tant que membre de son groupe de pilotage, où plusieurs membres d'EYCA présenteront des bonnes pratiques. EYCA sera présente aux Assemblées Générales et aux Conférences d'ERYICA et d'EURODESK.

En février 2025, l'EYCA a lancé un programme destiné aux jeunes créateurs. Cette nouvelle initiative vise à donner la parole aux jeunes et à mettre en avant les thèmes qui leur tiennent à cœur au moyen de vidéos créatives. Le programme s'adressait à huit volontaires titulaires d'une Carte Jeunes en cours de validité. Idéalement, un participant au programme du Corps européen de solidarité, un participant à DiscoverEU et un membre du Panel des jeunes d'EYCA devaient y prendre part. Les cinq autres places devaient être pourvues par un appel à candidatures ouvert. Le programme devrait débiter par une formation pour les jeunes créateurs à Paris, en France, du 25 au 29 avril 2025. D'une durée d'un an, celui-ci devrait permettre aux participants de prendre part à certains événements d'EYCA tout au long de l'année, et de nouer des liens avec d'autres jeunes (et moins jeunes) engagés à travers l'Europe.

9. Questions diverses

10. Date et lieu de la prochaine réunion: dans le cadre des organes statutaires du Secteur jeunesse, le 18 novembre 2025, en format hybride (en ligne et à Strasbourg), sous réserve d'avis ultérieur et des ressources disponibles.

ANNEXE

Liste des participants

Représentants gouvernementaux

AUTRICHE

Markus WOLF

Chancellerie fédérale Section VI - Famille et jeunesse

Département 7 – Politique européenne et internationale de la famille et de la jeunesse

BULGARIE

Liliya ELENKOVA

Conseillère auprès du ministre de la Jeunesse et des Sports de Bulgarie

CROATIE - absente

Ivana BARAC

Office central d'État pour la démographie et la jeunesse

CHYPRE

Maria CHRISTODOULOU

Conseil de la jeunesse de Chypre

HONGRIE - excusée

Enikő VARGA-VÉGVÁRI

Chargée de mission pour la politique de la jeunesse, Cabinet du Premier ministre, Direction générale de la jeunesse

MACÉDOINE DU NORD

Stefan Stepanoski

Direction de la jeunesse, ministère de la Politique sociale, de la Démographie et de la Jeunesse

SERBIE – absente

Mme Ivana ANTONIJEVIĆ

Ministre adjointe, Secteur de la jeunesse, ministère du Tourisme et de la Jeunesse

SLOVÉNIE – excusée

M. Igor JESIH, Bureau de la jeunesse

Ministère de l'Éducation, des Sciences et des Sports

Représentants d'EYCA

Miguel Perestrello, EYCA Portugal, président de l'EYCA

Manel Sanchez, directeur d'EYCA

Corina Pirvulescu, Bureau d'EYCA

Jean Paul Romegas, EYCA France

Antía Loureiro Carbia, EYCA Galice, Espagne

Représentant du Conseil consultatif sur la jeunesse-CCJ

Peter Török

Secrétariat

Tobias Flessenkemper, Chef du Service de la jeunesse

Clementina Barbaro, responsable de la Division des politiques de jeunesse

Natalja Turenne, administratrice, Division des politiques de jeunesse